

par exemple celle qui découle de la loi Falloux (1850) et limite l'octroi de subventions locales aux établissements privés. Sur quel fondement le caractère confessionnel d'un collège serait-il un obstacle à ce qu'il puisse bénéficier de subventions, dès lors qu'il accueille tous les élèves sans distinction de religion et exerce une mission de service public? Aux États-Unis ou en Allemagne, les Églises catholiques ou protestantes gèrent une grande partie de l'aide sociale pour le compte de la puissance publique. En France, une laïcité «exagérée», pour reprendre l'expression bien ciblée du pape François, empêche le développement de ce secteur.

Une religion est productrice de lien social, elle relie les hommes entre eux et génère une culture. Elle ne peut être réduite à une vague croyance sans institutions.

Plus que des faits, c'est un état d'esprit de fermeture à toute forme de transcendance qu'elle soit religieuse ou pas, que le pape dénonce et qui conduit à reléguer la religion dans la sphère privée comme si elle ne concernait que le rapport individuel entre l'homme et Dieu. Or, le terme religion vient du latin *religare* qui signifie relier. Une religion est productrice de lien social, elle relie les hommes entre eux et génère une culture. Elle ne peut être réduite à une vague croyance sans institutions.

En fait, l'acharnement des laïcistes présente une similitude avec celui des néo-féministes. Celles-ci, au lieu de s'attaquer aux vrais problèmes qui concernent les femmes, préfèrent traquer l'utilisation du nom «mademoiselle» dans les formulaires administratifs, comme l'a brillamment montré Eugénie Bastié dans son essai *Adieu mademoiselle*. Chez les laïcistes, on préfère demander le retrait d'un crucifix (qui est pourtant une œuvre d'art datant du XIX^e siècle) ornant la salle d'audience du TGI de Metz (pourtant sous régime concordataire) plutôt que de s'interroger sur le caractère prosélyte de certaines prières de rue. On aime bien les combats qui n'ont plus de sens, comme demander l'abrogation du Concordat en Alsace-Moselle et dans les départements d'Outre-mer ; on est à cours d'idées alors on multiplie les tracasseries absurdes, jusqu'à suspendre arbitrairement le traitement de l'évêque de Cayenne (2015).

Mais ce qu'on oublie de dire, c'est que les multiples faits divers - qui présentent parfois un caractère burlesque digne de Don Camillo et Peppone, comme à Ploërmel où il est difficile de suivre tous les épisodes du roman-feuilleton autour de l'érection de la statue de Jean-Paul II -, ne font que traduire un état d'esprit général de sectarisme qui sévit encore dans certains milieux, notamment à l'Éducation nationale, contribuant à la déculturation des esprits par rapport à la culture qui les a façonnés et dont ils restent, même sans le savoir, en grande partie redevables.

Vous défendez le concept de «République de France». De quoi s'agit-il? Ceux qui en appellent sans cesse aux valeurs de la République ont-ils perdu l'amour charnel de la patrie?

Je me suis inspiré de la formule de Péguy qu'Alain Finkielkraut a fait graver sur son épée d'académicien: «la République une et indivisible, notre royaume de France!». Manuel Valls n'arrête pas de brandir les fameuses valeurs républicaines dont personne ne sait au juste ce qu'elles recouvrent. On devine aisément la supercherie. Pierre Manent l'a bien montré, dans son ouvrage *Situation de la France* (2015): les valeurs républicaines ne veulent rien dire, ou plutôt elles signifient l'aspiration à vivre ensemble quand on ne partage plus rien de commun. En clair, c'est le règne du vide qui débouche facilement sur le vide du règne!

Pour ma part, je n'accepte pas que l'on définisse la France uniquement par des valeurs abstraites, telles que la tolérance, les droits de l'homme ou la démocratie.